

REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P.1044 KIGALI.

SB/807/3+
KIGALI, le 11 FEV. 1986
N° 0471/15.00

CL
Rudolf
Perr
14/2/86

Monsieur le Président du Club
KIYOVU SPORTS
KIGALI.

Monsieur le Président,

Suite à l'engagement de votre équipe dans des compétitions continentales des Clubs Vainqueurs des Coupes, le match retour du tour préliminaire opposera KIYOVU SPORTS contre HIGHLANDERS de SWAZILAND le 16 Février 1986 en conformité avec la programmation des rencontres faites par la Confédération Africaine de Football.

Il revient dès lors au Club KIYOVU SPORTS de s'occuper de tous les problèmes concernant l'accueil, l'organisation ainsi que de prendre toutes les mesures de sécurité durant leur séjour. Votre club se fera aider dans ce travail par la Fédération Rwandaise de Football Amateur étant entendu que le Ministère qui doit contrôler toute l'exécution sera à votre disposition pour vous épauler en cas d'éventuels besoins.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILLYIMANA Augustin

LT COL REG

Copie pour information à :

Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise de
Football Amateur

Ministre Général
Ministère de la Jeunesse



REPUBLICHE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

~~AT 2011~~

SE / 00713 *to*
Kigali, le 11 FEV. 1986

N° 0472 / 15.02.01

URGENT

*CL
Rehov
13/2/86*

Monsieur le Secrétaire Général du
Service Central de Renseignements
KIGALI

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser vos services à délivrer des visas gratuits à la délégation sportive de SWAZILAND (MBABANE HIGHLANDERS) qui arrivera bientôt dans notre pays dans le cadre du match retour avec KIVYU SPORTS comptant pour la 12e Coupe d'Afrique des Vainqueurs de Coupe.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col DEM.

G.P.I.h:

— Monsieur le Directeur de
l'Immigration et Emigration
KIGALI

Ts'inscrire
Rémunére
pour réception
Recher
1980/86

Kigali, le

N° 0472 / 15.08.01

Monsieur le Secrétaire Général du
Service Central de Renseignements
KIGALI

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous demander de
me permettre de délivrer des visas gratuits à la délégation
de l'équipe de RUGBY (BANE HIGHLANDERS) qui arrivera bientôt dans notre pays
et retour avec KIYOVU SPORTS comptant pour la 12e

Coupe d'Afrique des Nations et la 12e Coupe.

Veuillez agir, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma
consideration distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILLYIMANA Augustin

Lt Col BEM.

C.P.I.b:

- Monsieur le Directeur de l'Immigration
et Emigration

KIGALI